

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Officier(e) de Protection Instructeur en division géographique

Catégorie statutaire / Corps

A

Groupe RIFSEEP

4

Domaine(s) fonctionnel(s)

Service aux usagers

- EFR-CAIOM
- EFR-Permanent
- CAIOM-Tremplin
- Emploi-fonctionnel de la filière technique, sociale ou SIC

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

MI : Officier de protection demande d'asile / USA007A

Poste substitué

Fondement(s) juridique(s) du recrutement sur contrat, le cas échéant :

- 1° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- 2° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- 3° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- Article 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984
- Article 6 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

Localisation administrative et géographique / Affectation

OFPRA
Division géographique
201, rue Carnot
94136 Fontenay-sous-Bois cedex

Vos activités principales

Sous la responsabilité du Chef de Division, l'officier(e) de protection a pour mission d'instruire des dossiers de demande d'asile comprenant un récit écrit et les documents versés par le demandeur.

-Il (elle) auditionne les demandeurs, rédige les comptes rendus, analyse et qualifie les craintes invoquées. Il instruit les différentes pièces du dossier et rédige une proposition de décision motivée en droit et en fait.

-Il (elle) instaure un dialogue avec les demandeurs et veille à créer un cadre sécurisant d'entretien dans un contexte d'interculturalité et de prise en compte des vulnérabilités.

-Il (elle) collecte des informations sur les pays d'origine, fait des recherches dans les domaines de la géopolitique et du juridique.

-Il (elle) assure une veille documentaire sur les pays traités et met à niveau ses connaissances de manière permanente.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Travail sur objectifs chiffrés et dans des délais restreints.

Respect de hauts standards de confidentialité.

Capacité à s'adresser à des publics variés.

Maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue étrangère appréciable

Vos compétences principales mises en œuvre		
Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Connaître l'environnement professionnel niveau expert à acquérir	Savoir travailler en équipe niveau maîtrise requis	Avoir le sens des relations humaines niveau maîtrise requis
Avoir des compétences juridiques niveau pratique requis	Avoir l'esprit de synthèse niveau maîtrise requis	savoir s'adapter niveau maîtrise requis
Avoir des compétences en informatique - bureautique niveau pratique requis	Savoir analyser niveau maîtrise requis	savoir communiquer niveau maîtrise requis
	Savoir rédiger niveau maîtrise requis	Faire preuve de rigueur et de méthode niveau maîtrise requis
	Savoir s'organiser niveau maîtrise requis	
Autres : Connaissances en géopolitique, relations internationales, histoire politique et sociale		

Votre environnement professionnel

Avec plus de 1.000 agents, l'OFPRA est un établissement public administratif indépendant chargé, sous la tutelle administrative et financière du ministère de l'Intérieur, d'instruire les demandes de protection internationale en application des textes français, des directives européennes et des conventions internationales. Il assure également une mission de protection juridique et administrative à l'égard des réfugiés, des bénéficiaires de la protection subsidiaire et des apatrides.

- **Activités du service**

A l'OFPRA, les demandes d'asile sont instruites au sein de six divisions géographiques réparties sur deux pôles (Asie/Europe - Amériques/Afrique).

- **Composition et effectifs du service**

Chaque division est composée d'un chef de division assisté d'un adjoint et de sept chefs de section encadrant chacun l'activité d'une dizaine d'officiers de protection instructeurs. Ces derniers sont en charge de l'instruction de l'ensemble des demandes d'asile. Ces agents sont tous de catégorie A. Chaque division géographique compte également une dizaine de secrétaires de catégorie C.

- **Liaisons hiérarchiques**

Chef(fe) de division
Adjoint(e)
Chef(fe)s de section

- **Liaisons fonctionnelles**

Les services d'appui à l'instruction : affaires juridiques, documentation, interprétariat.

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Vos perspectives :

Mobilité interne :

A moyen terme :

Intégration d'un groupe de référents spécialisés par thématiques (violences faites aux femmes, mineurs non accompagnés, traite des êtres humains ...) ou par pays.

Participation à des missions foraines en France ou à l'étranger.

Accompagnement de nouveaux officiers de protection dans le cadre d'un tutorat.

A long terme :

Evolution vers un poste de consultant juridique ou de chargé de recherches.

Evolution vers un poste d'encadrement au sein de l'Etablissement.

Mobilité externe :

Postes de chargé de mission ou de projet dans le domaine de l'asile ou d'autres domaines plus juridiques au sein de la fonction publique d'Etat ou de différents établissements publics.

Qui contacter ?

Le chef du service des ressources humaines : M. Thierry DOUCEMENT - ressources-humaines@ofpra.gouv.fr

Date limite de dépôt des candidatures : Recrutement tout au long de l'année

Date de mise à jour de la fiche de poste (03/03/2020)